Casar Augustin Aldanel mort

Casar Augustin Aldanel fils de pierre et de Laurent agé de laine Charlonnive et mort le neuf may mille sept Cent trente a la bastide du Pontenet territoire du St Marguerite agé d'environ un mois, a été enterré le dix du dans le Cimetiere de Cette paroisse par nous soussignés Reynoird Curé, Marielle ptre

Anne gasquale née

Anne gasquale fille naturelle et legitime de francois et de Marie Anne gasquale de St Marguerite chabotte et née le neuf may mille sept cent soixante huit, a été baptisée le dix past may et soussigné le parrain a été Jean gros et la marraine Anne chabotte, le parrain a signé apres moy. Reynoird Curé Jean gros

Jean Antoine Reboul né

Jean Antoine Reboul fils naturel et legitime d'Antoine et de Catherine etienne et né le quatorze may mille sept cent soixante huit a été baptisé le meme jour par moy soussigné, le parrain a été francois fullium et la marraine noyen fully, le parrain a signé apres moy. Reynoird Curé. francois fullium

Joseph Renard mort

Joseph Renard fils de Joseph et de Catherine Michel et mort au terroir de la garde Cadiere d'Estaude le vingt et huit may mille sept Cent soixante, agé d'environ soixante mois, et a été enterré le vingt et neuf dans le Cimetiere de Cette paroisse par nous soussignés. Reynoird Curé Masselle ptre

Antoine Bargelon mort

Antoine Bargelon epoux de Marguerite garnier et mort au terroir de la garde Cadiere du present diocese le second juin mille sept Cent soixante, agé d'environ soixante cinq ans, et a été enterré le troisieme dans le Cimetiere de Cette paroisse par nous soussignés. Reynoird curé Masselle ptre

Mariage de Nathieu fabre

Le dixieme juin mille sept Cent soixante, le mariage accordé entre Mathieu fabre agé d'environ vingt et huit ans fils de feu Mathieu et Antoine et de feue Marguerite baron femme d'une part, et Therese Catherine agée d'environ vingt et quatre, fille de feu Andre et de feue Anne Therese tous de la présente Paroisse de la garde Cadiere, a été celebré dans cette église paroissiale, après les trois publications faites en présence de nous Curé et des parens et temoins requis et soussignés, après avoir exigé leur mutuel Consentement, nous les avons mariés selon le rit de notre Sainte mere l'Eglise Catholique Apostolique et Romaine. Mre Masselle ptre, honnoré Fabry Joseph Fabry, et Joseph Careme temoins ont signé apres moy. Reynoird Curé

Masselle ptre h Fabry Jf Fabry J. Careme

Mariage de Mre Jean Baptiste de Martins ne Peylobier

Le vingt sixieme juin mille sept Cent soixante, le mariage accordé entre Messire Jean Baptiste François de Martins de Peylobier agé d'environ trente trois ans, fils de Messire Loüis de Martins seigneur de Peylobier, et de Dame Anne de Glandevez de Cuges de la Ville d'Aix d'une part, et Demoiselle Blanche de Thomas, agée d'environ dix et neuf ans, fille de Messire Joseph Casar de Thomas Baron de St Marguerite seigneur de la garde, et de Dame Anne de Marianot de la Ville de toulon d'autre, a été celebré dans cette église paroissiale avec la permission de Monsieur le grand Vicaire, et de Mre Reynoird Curé de l'Eglise Cathedrale de toulon, après une seule publication dans l'une et l'autre paroisse avec dispense des deux autres Empêchements contre l'une en date du dixieme, et l'autre du dix et huit du present mois, et tout apparoit en forme de celle cy dûment Curé de l'église Metropole de la ville d'Aix en date du onzieme Juin, et de Mre Reynoird Curé de l'Eglise Cathedrale de la Ville de toulon en date du dix huit, en présence de nous Curé et des parens et temoins requis et soussignés, après avoir exigé leur mutuel Consentement, nous les avons mariés selon le rit de notre Sainte mere l'Eglise Catholique Apostolique et Romaine. Messire Jean Baptiste François de Martins de Peylobier, Demoiselle Blanche de Thomas, Messire Loüis de Martins de Peylobier, Messire Joseph Casar de Thomas Baron de St Marguerite seigneur de la garde Dame Anne de Marianot, Messire Joseph François de Glandevez de Cuges, Dame Marguerite d'Albertas de Cuges, Messire Antoine de Glandevez Messire Jean Baptiste de Thomas prêtre soussigné